

REGLEMENT

1. Les inscriptions et tarifs:

1.1 Le raid est réservé aux licenciés ou aux personnes titulaires d'un certificat médical, à partir de la catégorie espoir (19 ans) sauf surclassement pour les juniors 17 et 18 ans(avec autorisation parentale).

1.2 Les concurrents doivent être couverts par leur assurance personnelle, au moins en responsabilité civile pour participer au raid. **Cette assurance doit couvrir les frais d'évacuation sanitaire** par hélicoptère.

1.3 L'âge minimum de participation au Raid des Terres noires 2015 est 19 ans (espoir).

1.4 Les participants au RAID des TERRES NOIRES doivent fournir, **soit leur licence, soit un certificat médical de non contre indication à la pratique du VTT en compétition de moins d'un an. Attention : Ce document, original ou copie ne vous sera pas rendu** (mesure de précaution en cas de problème médical à la suite de la course).

1.5 Pour suivre le règlement FFC et pour votre SECURITE, raiders il vous sera demandé lors du retrait des plaques: **vos licence ou une pièce d'identité (ainsi que certificat médical pour les non licencié), qui sera gardée et restituée dès votre retour, sauf le certificat médical.**

1.6 Tout choix d'épreuve est ferme, définitif et non remboursable.

1.7 L'inscription implique l'adhésion du présent règlement.

1.8 Le **maillot cycliste** collector « Les Terres Noires 2015 » est un **cadeau de participation offert uniquement aux participants du Raid**. Son retrait sera nominatif, se fera uniquement à la remise des plaques les 20 et 21 juin 2015. La taille ne pourra pas être échangée. **En cas d'absence du participant, il n'est pas dû** (donc pas donné à un autre participant) et il n'y aura pas d'envoi possible.

1.9 Vélos électriques : pour cette édition, les vélos électriques seront acceptés, Une catégories sera crée et une remise de prix sera faite.

1.10 Les SEULES LICENCES ACCEPTÉES sont :

* **licence FFC et UCI pour les étrangers.** Chaque licence sera gardée durant tout le week-end et le certificat médical obligatoire pour les non licenciés ne sera pas rendu.

Pour les non licenciés FFC ou UCI :

Les pilotes auront la possibilité de prendre **une assurance à la journée, au montant de 8 €**(à commander lors de l'inscription sur le site et qui sera donnée au retrait de la plaque). Cette assurance journalière permet de bénéficier de la gratuité des services d'assistance de l'organisateur, en cas de secours.

En cas de non souscription de l'assurance journalière, et lors de l'inscription sur le site, il faudra faire **mention de** « je reconnais ne pas avoir pris de licence et je suis assuré pour couvrir les frais d'éventuels secours. Je reconnais donc avoir souscrit une assurance moi-même et je ne ferai pas appel à l'assurance de l'organisateur pour couvrir ces frais. »

1.11 Chaque concurrent devra **OBLIGATOIREMENT MONTRER** son **justificatif de santé** au **RETRAIT DES PLAQUES** le jour de l'épreuve :

* licence en cours de validité

* **copie du certificat médical** de non contre-indication à la pratique du cyclisme **en compétition (de moins de 1 an à la date du 21 juin 2015), Attention elle sera gardée !!!**

1.12 le tarif d'inscription pour le Raid 2015 est de 40€ pour les licenciés et 48€ pour les non licenciés. Cela inclut une plaque personnalisée, 5 Ravitaillements, un repas à l'arrivée, accès piscine avec sauna et hammam, la remise des prix (suivant la place) et Le **maillot cycliste** collector « Les Terres Noires 2015 » .

ANNULATION

Vous ne pouvez pas vendre ou échanger vos places entre vous, elles seront non valables.

- Vous demandez un remboursement possible que sur justificatif médical, 10€ vous seront enlevés de votre paiement pour frais de banque et gestion (la CB qui a servi à payer sera créditée de cette somme)

MERCI de nous contacter yttrando04@gmail.com

Sachez qu'à partir du 1 Juin 2015 tout remboursement ou annulation ne sera plus possible même sur justificatif médical.

Les remboursements seront faits après le raid (21 juin)



1.13 Les inscriptions se feront encore cette année, **uniquement en ligne**. Aucune inscription ne sera acceptée sur place.

Fermeture des inscriptions le 15 juin 23h59

1.14 Droits à l'image : Par défaut, tout concurrent accorde automatiquement à l'organisateur de cette épreuve, au photographe de l'épreuve ainsi qu'au caméraman le droit de réaliser et d'utiliser des photos et vidéos de lui, à des fins journalistiques ou promotionnelles.

Toutefois, chaque participant reste propriétaire de son image. De fait, s'il refuse que des photos soient faites et exploitées à des ces fins, il lui suffit de le signaler au moment de l'inscription sur papier libre.

1.15 Chaque Raideur aura son repas réservé et servi (pour des raisons d'hygiène).

1.17 Les horaires de retrait des plaques

- samedi 20/6 de 15h à 18h à la TAVERNES rue Gassendi, à Digne les bains

- dimanche 21/6 de 7 h à 7 h 45, Stade Jean Rolland.

1.20 Le départ sera donné à:

- 8 h, départ en ligne, Stade Jean Rolland

Le respect du code de la route est de rigueur sur les sections sur route ouverte et sont un gage de sécurité.

1.18 La plaque de cadre devra être attachée à l'avant du guidon, de manière à ce que les chiffres soient parfaitement apparents (pour favoriser le pointage aux points de passage).

1.19 Une autorisation parentale sera exigée pour les participants de moins de 18 ans non accompagnés.

ATTENTION : Pour les Juniors (17 et 18 ans) qui souhaitent participer, ils seront surclassés **Espoir**. Après l'inscription en ligne, les parents doivent rédiger et envoyer par courrier une demande participation en surclassèrent :

« **Je soussigné, père/mère, autorise mon enfant à participer au Raid des Terres Noires et à courir dans la catégorie Espoir.** » (Avec la signature du jeune coureur, parents et un mail ou N° de tel portable).

Pour une communication lors de la remise des prix, prière de joindre un palmarès.

Le comité d'organisation validera l'inscription. Sans ce document écrit, le coureur ne pourra pas prendre le départ.

1.20 L'inscription implique l'adhésion du présent règlement.



2. la participation aux épreuves et parcours :

2.1 Le **port d'un casque rigide homologué** sur la tête est obligatoire.

2.2 Les participants doivent se conformer au **Code de la Route**, aux arrêtés préfectoraux et municipaux, respecter les propriétés privées et l'environnement fragile rencontré.

2.3 Ne jetez rien, s'il vous plait : « respecter la nature, la nature vous respectera ».

Garder vos déchets, vous pourrez vous en débarrasser aux ravitaillements ainsi qu'à l'arrivée.

L'organisateur pourra exclure un participant en cas de sortie des tracés ou de jet de détrit.

2.4 Les concurrents doivent obligatoirement porter la plaque officielle posée visiblement sur le guidon du VTT, sous peine d'exclusion.

2.5 Pour le Raid 80km, une très bonne condition physique est obligatoire car c'est un parcours extrêmement éprouvant et technique.

2.6 Présence obligatoire au briefing précédant la course.

2.8 Chaque participant est sensé **maîtriser son vélo**. Les passages les plus délicats seront signalés. Pensez à rester lucide et à garder des forces pour chaque difficulté (montée ou descente !) Le Club organisateur ne saurait être tenu pour responsable de tout accident ou incident de pilotage ou d'un manque de maîtrise survenu au cours des épreuves. Ne pas hésiter à descendre de vélo en cas de doute.

2.9 Chaque participant doit **être sûr de son équipement** (vélo et casque) afin qu'il lui assure la meilleure sécurité sur les parcours. Pensez donc à faire vérifier vos freins par un professionnel. Le Raid des « Terres Noires » comporte de très longues descentes techniques ou le défaut de freinage serait extrêmement dangereux. L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable d'accident ou d'incident survenu à la suite d'un défaut mécanique.

2.10 Attention, tous les parcours passent dans la réserve Géologique, Zone Natura 2000 ou à proximité, ainsi que sur des propriétés privées. Certaines parties des circuits ne sont autorisées que pour cette journée exceptionnelle, les passages limités à 499 participants. Nous vous demandons donc le plus grand respect de cet environnement et du règlement.

2.11. L'organisation se réserve le droit de bloquer des participants ayant anticipé le départ officiel.

2.14 Les spectateurs attendus sont essentiellement basés sur le Stade Jean Rolland, estimés à environ 100.

2.15 Chaque concurrent est tenu de posséder ***un téléphone portable durant toute la durée de la course***, afin de contacter l'organisateur en cas d'accident ou toute autre urgence. Le numéro de téléphone du directeur de course est indiqué sur la plaque de course.

2.16 La plaque de course devra être installée à l'avant du guidon en position de manière à laisser le numéro lisible.

2.17 Le vélo devra être le même tout au long du parcours. ***En cas de bris de cadre ou de roues, le changement de vélo ou d'équipement devra être fait devant un signaleur*** (témoin). Ceci évitera des réclamations éventuelles.

2.18 ROUES : Sont acceptées sur l'épreuve, les vélos équipés de roues : * 26 pouces, * 29 pouces, * 650b

2.19 ATTRIBUTION DES NUMÉROS : L'organisation placera les concurrents en fonction des palmarès et catégories de chacun pour éviter au maximum de remonter les concurrents précédents.

2.20 Classements :

CATÉGORIES RÉCOMPENSÉES : Scratch / Féminines (19ans et +) / Espoir (19-22ans) / Séniors (23-29ans) / Masters 1 (30-39ans) / Masters 2 (40-49ans) / Masters (50 ans et plus) / Tandem / vélo électrique
ATTENTION: Pas de remise de prix pour les non licenciés, vous serez classées dans le classement scratch.

2.21 En cas d'**abandon en cours de parcours**, le concurrent sera tenu de prévenir le PC course par téléphone en utilisant le N° de « PC course » indiqué sur sa plaque.

2.22 En cas de **neutralisation de la course pour raison de sécurité**, l'organisateur et le commissaire de course se réservent, si nécessaire, d'appliquer une pénalité ou une bonification de temps aux participants concernés par une déviation ou un arrêt afin de respecter la course et le classement.

2.23: Une barrière horaire sera mise en place à 16h00 au « Col des abeilles » pour tous les Raideurs elle se situera à environ 8 kms de la fin du parcours du raid (1h30 de VTT), juste avant la dernière grosse difficulté !
Le non respect de celle ci placera les participants sous leur propre responsabilité et conduira à leur exclusion !
La barrière est calculée assez largement afin que vous profitiez des parcours à votre allure. Elle est indispensable au bon déroulement de l'épreuve.

Le parcours sera débalisé à partir de cette barrière horaire et l'organisation ne pourra donc plus être tenue responsable si vous forcez la barrière, car un autre parcours vous sera proposé.

3. l'organisation :

3.1 L'organisation dégage sa responsabilité en cas de détérioration, perte, vol de matériel ou équipements individuels avant, pendant et après l'épreuve. Prévoyez d'attacher ou de faire surveiller votre vélo.

3.2 Les organisateurs se réservent le droit d'annuler les épreuves ou de modifier les parcours si les conditions s'avéraient défavorables à leur bon déroulement.

3.3 Les organisateurs se réservent le droit de limiter l'accès à la manifestation en fonction de la difficulté de son épreuve.

3.4 En cas d'annulation d'épreuve ou de non présentation au départ (sauf cas de force majeure avec justificatif et avant le 1 juin), les droits d'inscription restent en partie acquis pour l'organisation.

3.5 L'organisation se réserve le droit d'utiliser les photos de l'épreuve à des fins publicitaires ou autres.

3.6 L'organisateur décline toute responsabilité en ce qui concerne les concurrents faisant une fausse déclaration à l'inscription.

3.7 L'organisateur **interdira l'accès aux spectateurs dans la zone Natura 2000**, pour des raisons de protection de l'environnement.

3.8 Tout manquement à ce règlement, entraînera l'exclusion immédiate du participant.

Le comité d'organisation, VTT RANDO 04

Le 31 Mars 2015.



Informations importantes sur les horaires, les inscriptions et les départs :

Les inscriptions et retraits des plaques de cadre se dérouleront ;

- **samedi de 15h00 à 18h00.** la TAVERNE Rue Gassendi
- **dimanche dès 7h00.** Stade Jean Rolland

Fermeture des inscriptions le 15 juin 23h59

Pas d'inscription sur place.

Tous les parcours seront débalisés 30min après; donc 8h30 pour le Raid.

Barrière horaire sur le Raid :

Une barrière Horaire sera mise en place à 16h30 au « Col des abeilles » pour tous les Raideurs elle se situera à environ 8 kms de la fin (1h30 de VTT) juste avant la dernière grosse difficulté !

La barrière est calculée assez large afin que vous profitiez des parcours à votre allure.

Cette barrière est vraiment indispensable et obligatoire pour le bon déroulement de l'épreuve et votre sécurité.

La direction de course se réserve le droit de la décaler la barrière horaire dans le temps en fonction des conditions météo, voir de raccourcir les parcours (condition extrême)

Une échappatoire (retour par la route) vous sera proposée pour le raid : vous ne serez alors pas classé et mis hors course.

Toute au long de vos divers parcours, vous aurez l'occasion de rencontrer nos signaleurs qui vous guideront et pourront vous proposer des échappatoires (donc pour le raid : mise hors course et plaque barrée)

Merci de votre compréhension.

mini raid :

Cette année, le club, en collaboration avec SPAD TRIBU, propose un parcours dans l'enceinte du stade Jean Rolland, réservé aux jeunes enfants de 4 à 8 ans. Ce parcours fermé permettra aux jeunes enfants de faire « comme les grands », du VTT, mais en toute sécurité.

La circulation des enfants sur parcours sera sous l'entière surveillance et responsabilité des parents. Il est réservé aux enfants accompagnés et surveillés, et dans les conditions de sécurité édictées. Cependant, le non respect des règles édictées à l'entrée vaudra l'exclusion immédiate de la zone (enfant non accompagné ou trop grand)

